

Délibération
Du Comité Syndical
Du 17 février 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC le 23/02/2026

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 19/02/2026

Id S2low : 062-256204033-20260217-F2_17_02_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F2 : Caisse d'Œuvres Sociales – Subvention 2026

Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président délégué aux Finances

Par délibération en date du 27 janvier 2006, le Comité Syndical a approuvé le principe du rattachement du personnel du SITAC à la Caisse d'œuvres Sociales (COS).

La COS a pour objet de venir en aide à ses adhérents et leur famille, d'accorder certains avantages sociaux, d'organiser ou de participer financièrement à diverses manifestations, d'obtenir des réductions de prix chez les commerçants...

La délibération du 18 décembre 2025 relative aux modalités de mise en œuvre de l'action sociale au bénéfice des agents du SITAC, détaille la répartition des rôles entre la COS et l'employeur.

L'action sociale confiée par le SITAC à la COS pour l'année 2026 se matérialise ainsi par le versement d'une subvention annuelle calculée sur la base du nombre des adhérents au 31 décembre 2025. Les crédits seront prévus au budget primitif 2026.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **ATTRIBUE** une subvention de 3 590 € à la COS au titre de l'année 2026,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'attribution de la subvention.

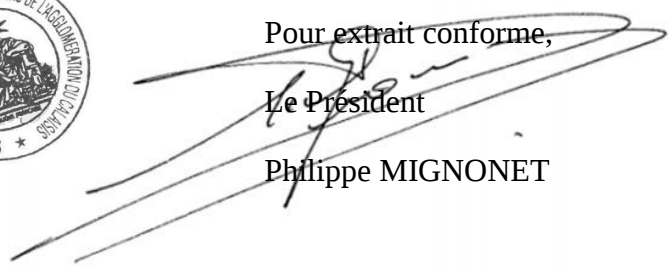
ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le mardi dix-sept février, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mercredi onze février.

Présents :

Titulaires :

Madame Patricia BASSET
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Laurent LENOIR
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Marie-Paule CAMPION
Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Dominique DARRE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Henri WAROCZYK

Excusés :

Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Marc BOUTROY
Madame Adeline DECLERCQ
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, pouvoir à Fabrice MARTIN
Monsieur Jean-Michel DORET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Sébastien CASTELLE
Monsieur Jean-Luc MAROT
Monsieur Yves SANDRAS

Absents :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Madame Maïté MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT

Nombre de membres : 31	Quorum : 16	Nombre de présents : 18	Voix exprimées : 21
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------